

L'hon. M. Martin: Je ne vois pas d'objections, monsieur l'Orateur, aux efforts que font les tenants du gouvernement pour empêcher que j'expose...

Une voix: Étale.

L'hon. Martin: ... ce qui apparaîtra à ceux qui étudieront la situation comme une violation, de la part du gouvernement, non seulement des droits du Parlement mais aussi de la loi sur la Banque du Canada. La responsabilité d'une telle façon d'agir retombera sur le gouvernement; le ministre des Finances n'aura pas à l'assumer. Dans un pays où un des grands fonctionnaires du gouvernement, comme le gouverneur de la Banque du Canada, affirme qu'il y a des solutions à ce problème excessivement grave du chômage, il est ridicule que le Parlement, qui se compose de représentants élus du peuple, soit empêché de vérifier le bien-fondé d'une telle affirmation.

On nous a refusé jusqu'ici cette possibilité. Or, je demande au gouvernement qu'il nous la fournisse. S'il refuse, il pourra être encore une fois accusé de contrecarrer tout effort positif tendant à résoudre le grave problème que pose le chômage.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, parlant après l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin), j'ai l'intention d'être bref. De fait, il n'est qu'une chose que j'aimerais signaler. Je ne crois pas que le préopinant sache ce que c'est que la sincérité. En effet, les Canadiens reconnaissent aujourd'hui qu'aucun gouvernement dans l'histoire du Canada n'a eu autant de respect pour les prérogatives du Parlement que celui en place.

L'hon. M. Pearson: Je n'en vois pas les avantages.

M. Grafftey: L'honorable député aime prétendre que, jouissant d'une forte majorité, tout n'est que rose pour nous. Or, tous s'en rendent bien compte, c'est grâce au peuple canadien que nous sommes au pouvoir. Certes, les Canadiens en général, mais mes commentants en particulier, constatent que le gouvernement du jour reconnaît plus que tout autre, quels sont les véritables droits du Parlement. Par conséquent, ce n'est pas avec de faux discours comme ceux que nous avons entendus ce soir que l'on nous convaincra du contraire, moi, d'autres députés ou les Canadiens.

Permettez-moi de vous dire, en second lieu, que l'honorable député d'Essex-Est a fait une déclaration fort intéressante. Il a dit que si le gouverneur de la Banque du Canada était convoqué devant un comité, il ne ferait que ceci: il lui demanderait des détails, toutes

sortes de détails. L'honorable député n'a-t-il pas cité quelques-uns des rapports de la réunion du comité de l'autre endroit, qui a eu lieu l'autre jour, alors que les honorables messieurs de l'autre endroit ont demandé avec persistance des détails au gouverneur de la Banque du Canada, détails que, précisément, celui-ci a dit être incapable de donner?

En sa qualité de gouverneur de la Banque du Canada, il a dit qu'il n'entrerait pas, d'ailleurs qu'il ne pouvait pas entrer, en aucun temps, j'imagine, que ce soit devant un comité de la Chambre ou devant le public en général, dans le domaine de la politique qui revient nettement au gouvernement.

J'imagine facilement ce qui se produirait si l'honorable député d'Essex-Est pouvait convoquer le gouverneur devant un comité de la Chambre...

L'hon. M. Pickersgill: Pourquoi n'essayons-nous pas d'abord?

M. Grafftey: ... car j'étais membre du comité des relations ouvrières quand l'honorable député d'Essex-Est a harcelé le gouverneur de la Banque du Canada d'une manière inconvenante pour l'entraîner dans l'arène de la partisanerie politique.

M. Benidickson: Avant la perte de 60 millions de dollars de capitaux.

M. Grafftey: A maintes reprises, le député d'Essex-Est a essayé d'entraîner le gouverneur de la Banque du Canada, lorsqu'il a comparu devant le comité des relations industrielles, dans l'arène étroite de la partialité politique. Il n'y a pas réussi, et tous les membres de ce comité ont été témoins de cette manœuvre indigne.

Je suis d'avis que le député a déjà fait savoir au Parlement et à la population canadienne ce qu'il ferait au juste si le gouverneur comparaisait devant un tel comité. L'honorable député l'attirerait encore une fois dans l'arène du sectarisme politique. Des questions précises seraient posées, alors qu'on nous a dit de nous en abstenir. C'est, je pense, une réponse logique à ce que cherche le député d'Essex-Est.

Je tiens aussi à dire ceci. Selon moi, tous les députés et tous les Canadiens devraient prendre bonne note d'une déclaration du député d'Essex-Est qui s'est dit le porte-parole de son parti. Le député a dit, et je partage peut-être son avis, que le gouvernement doit répondre de la politique et des actes de toutes les sociétés de la Couronne. Voilà une déclaration des plus intéressantes du représentant d'Essex-Est. Nous ferions bien de nous en rappeler pour de futurs débats sur d'autres aspects de la politique gouvernementale.